



ABONNEZ-VOUS

Vol.58, N°29

26 août 2026

1,50 \$

N° de convention 40012374

La Voix
du Nord

LE VOYAGEUR



2

LE NORD DE L'ONTARIO FAIT FRONT COMMUN DERRIÈRE OTTAWA ET PROPOSE UNE ALTERNATIVE FACE AUX TARIFS AMÉRICAINS

Photo : Shutterstock



3

ITINÉRANCE : LE GRAND SUDBURY SE JOINT AU CRI D'ALARME DES MAIRES DE L'ONTARIO

Photo : Ville de Sudbury



7

L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE NUMÉRISERA LE PATRIMOINE GÉOLOGIQUE DU CANADA

Photo : Donald Dennie



12-13

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA SAISON 2026-2027 DU TNO

Photo : Ivan Diro / TNO

CANADA

Le Nord de l'Ontario fait front commun derrière Ottawa et propose une alternative face aux tarifs américains

MEHDI MEHENNI | LE VOYAGEUR - IJL

Des responsables et personnalités politiques du Nord de l'Ontario n'ont pas été du reste de la classe politique nationale,

qui s'est rangée en bloc derrière le Premier ministre Mark Carney, après que celui-ci ait rompu les négociations commerciales avec les États-Unis, jugeant l'entente proposée par Donald Trump d'«inacceptable» et la qualifiant de «mauvais accord».

Tout en apportant un soutien politique franc et indéfectible à Ottawa, les réactions nord-ontariennes n'ont pas manqué de mettre en avant les conséquences que pourrait avoir l'escalade commerciale pour une région dont l'économie repose largement sur les ressources naturelles, l'industrie manufacturière, la foresterie, les mines et les chaînes d'approvisionnement liées au marché américain.

C'est dans ce sens que les réactions nord-ontariennes ont émergé une autre idée selon laquelle cette crise pourrait devenir l'occasion d'accélérer la transformation économique du Nord et de réduire la dépendance du Canada envers son voisin du Sud.

C'est notamment la position défendue par la Fédération des municipalités du Nord de l'Ontario (FONOM), qui dit appuyer la décision du gouvernement canadien.

Dans un communiqué publié lundi 24 août, son président, Dave Plourde, affirme que la FONOM «appuie la décision du gouvernement du Canada de demeurer ferme dans la défense des industries, des entreprises, des travailleurs, des collectivités et de la souveraineté nationale du Canada».

Pour Dave Plourde, le Canada

doit continuer à rechercher une entente avec les États-Unis, mais pas à n'importe quel prix.

«L'absence d'entente vaut mieux qu'une mauvaise entente qui compromettrait les emplois, les industries, la souveraineté du Canada ou notre capacité de prendre des décisions dans l'intérêt du pays», soutient-il.

La FONOM demande parallèlement au gouvernement fédéral de s'assurer que les mesures d'aide déjà annoncées soient accessibles rapidement aux entreprises et aux travailleurs du Nord. L'organisation estime que les collectivités tributaires de la foresterie et des ressources naturelles doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Selon elle, l'objectif est d'éviter que des perturbations commerciales temporaires ne deviennent des pertes d'emplois permanentes ou des fermetures d'usines.

«Ces industries soutiennent des milliers de travailleurs, de familles, de communautés autochtones, de municipalités et d'entreprises partout dans le Nord», rappelle Dave Plourde.

La FONOM veut également que la crise actuelle serve à accélérer la diversification des marchés canadiens. Elle appelle le pays à développer ses chaînes d'approvisionnement nationales, à trouver

de nouveaux débouchés internationaux et à diminuer sa dépendance envers un seul partenaire commercial.

«Les minéraux critiques, les forêts, l'énergie, les corridors de transport et la main-d'œuvre qualifiée du Nord de l'Ontario seront essentiels à la création d'une économie canadienne plus forte et plus autonome», estime Dave Plourde.

Cette vision rejoint largement celle du maire du Grand Sudbury, Paul Lefebvre, qui reconnaît lui aussi le risque immédiat posé par les tarifs américains, tout en insistant davantage sur les possibilités que pourrait offrir la situation actuelle.

Dans sa déclaration, rendue publique le dimanche 23 août, le maire affirme se ranger «aux côtés du premier ministre Mark Carney et du premier ministre de l'Ontario, Doug Ford» face au défi économique créé par les mesures américaines.

Paul Lefebvre souligne toutefois que le Grand Sudbury est particulièrement exposé.

«Notre nickel, notre cuivre et notre cobalt sont exportés vers les marchés américains tous les jours, et nos entreprises minières et de services opèrent de l'autre côté de la frontière», explique-t-il, ajoutant qu'«une guerre commerciale qui s'intensifie aura des répercussions sur les entreprises, les travailleurs et les familles du Grand Sudbury».

Mais le maire estime qu'il serait insuffisant de considérer uniquement les risques.



Monument emblématique de ville du nickel, le Grand Sudbury. Photo : Shutterstock

«On doit voir l'occasion que ce moment nous offre, et c'est une occasion très importante», affirme-t-il.

À ses yeux, les minéraux essentiels devraient occuper une place centrale dans la réponse canadienne. Il reprend notamment une déclaration récente de Doug Ford : «On doit s'assurer d'examiner chaque atout dont on dispose, qu'il s'agisse de minéraux essentiels, d'acier ou de nickel... tout est sur la table».

Paul Lefebvre estime donc que le Grand Sudbury doit se retrouver au cœur de cette stratégie. Il défend un modèle qui irait au-delà de l'extraction des ressources pour favoriser leur transformation et leur raffinage dans le Nord de l'Ontario, puis la fabrication de produits à plus forte valeur ajoutée en Ontario et ailleurs au Canada.

«C'est comme ça qu'on transforme les ressources minérales essentielles du Canada en emplois canadiens, en entreprises canadiennes et en sécurité économique canadienne», soutient-il.

Le maire rappelle que le Grand Sudbury dispose déjà de nombreux atouts pour jouer ce rôle : neuf mines en exploitation sur son territoire, un nombre qui pourrait atteindre 15, plus d'un siècle d'expertise dans le traitement des minéraux, deux fonderies, deux raffineries, un secteur minier et de services reconnu, des établissements postsecondaires ainsi que des capacités de recherche et d'innovation.

«Le Canada n'a pas besoin de repartir de zéro. Les bases

existent déjà dans le Grand Sudbury», fait-il valoir.

C'est dans ce contexte que Paul Lefebvre renouvelle sa demande pour que le Grand Sudbury soit désigné comme une zone économique spéciale. Selon lui, une telle désignation permettrait d'attirer davantage d'investissements, d'accélérer le développement industriel et de renforcer la chaîne de valeur canadienne des minéraux essentiels.

Le maire insiste aussi sur la nécessité de conserver dans le Nord les travailleurs et les compétences nécessaires à cette transformation.

«On ne peut pas dire aux collectivités du Nord qu'elles sont essentielles à la sécurité économique et nationale du Canada tout en laissant les emplois, les talents et l'expertise nécessaires pour concrétiser cet avenir migrer vers le sud», affirme-t-il.

Pour Pauline Rochefort, députée libérale de Nipissing—Timiskaming, le message est également celui d'un appui au premier ministre.

Sur sa page Facebook, elle a relayé une déclaration de Mark Carney expliquant les raisons de la rupture des négociations avec Washington.

«Les modifications de dernière minute apportées aux conditions proposées par les États-Unis étaient injustes, peu rentables et remettaient en cause la fiabilité de tout accord», écrit le premier ministre dans le texte partagé par la députée.

Le 1^{er} septembre c'est la

rentrée scolaire 2026!

Bonne rentrée à nos élèves, à nos familles et à nos membres du personnel!

cscdgr.education
705 267-1421

ONTARIO

Itinérance : le Grand Sudbury se joint au cri d'alarme des maires de l'Ontario

Le maire du Grand Sudbury, Paul Lefebvre, a mené une délégation locale à la conférence de l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) tenue à Ottawa du 16 au 19 août. Au cœur des discussions : la crise nationale de l'itinérance et de la santé mentale, qui pèse lourdement sur les finances de la Ville du nickel.

La conférence d'Ottawa a débuté par le caucus des maires des grandes villes de l'Ontario (OBCM). Les dirigeants y ont discuté des défis communs majeurs : l'itinérance, la santé mentale et les dépendances.

Face à l'aggravation de la situation, l'OBCM réclame une action provinciale urgente. Les maires ont ainsi lancé la phase suivante de leur campagne de sensibilisation intitulée «Solve the Crisis» (Résoudre la Crise).

Depuis le lancement de cette initiative en 2024, les municipalités affirment s'être mobilisées aux côtés des organismes communautaires.

Elles reconnaissent les efforts de la province, notamment la création des centres HART et les investissements dans le logement supervisé. Toutefois, les maires déplorent que la crise continue de s'aggraver.

Selon eux, l'impôt foncier municipal ne peut plus supporter seul les coûts croissants de la santé et du logement.

Le maire Paul Lefebvre s'est joint à cet appel pour réclamer des investissements durables et coordonnés.

Un fardeau de 25 millions \$ pour le Grand Sudbury

Interrogée par *Le Voyageur* sur les coûts liés à l'itinérance, la Ville du Grand Sudbury indique que son budget 2026 prévoit un investissement d'environ 25 millions de dollars issus de l'impôt foncier.

De cette somme, 24,3 millions vont au logement communautaire et à la prévention, tandis que 600 000 dollars ciblent spécifiquement les programmes d'itinérance.

Cette enveloppe de 24,3 millions soutient l'administration de la liste d'attente centralisée, les programmes de supplément au loyer ainsi que 37 fournisseurs locaux (coopératives, organismes à but non lucratif et la Société de logement du Grand Sudbury).

Ensemble, ils gèrent un parc de 4 300 unités de logement abordable.



Pour faire face à l'itinérance, la Ville du Grand Sudbury prévoit, en 2026, un budget de d'environ 25 millions de dollars issus de l'impôt foncier».

La municipalité précise toutefois que ce montant n'englobe pas la totalité des ressources disponibles, puisque de nombreux programmes sont subventionnés par les paliers de gouvernement supérieurs.

Quant aux conséquences économiques pour le centre-ville, l'administration municipale se dit incapable de quantifier les impacts précis de l'itinérance sur les commerces ou les clients.

Elle assure néanmoins poursuivre sa collaboration avec les partenaires communautaires et le milieu des affaires pour atténuer ces répercussions grâce à des initiatives de logement, de soutien et de sécurité. **L.V**



Paul Lefebvre entre le ministre délégué à la Santé mentale et aux Dépendances, Vijay Thanigasalam et la ministre de la Santé, Sylvia Jones. Photos : Ville de Sudbury

Les inscriptions sont toujours ouvertes.

C'est la Rentrée!

Mardi 8 septembre 2026

FRANCO-NORD
Conseil scolaire catholique

Le Conseil scolaire catholique Franco-Nord est heureux de retrouver ses élèves, leurs familles et son personnel le 8 septembre dans ses écoles, où chaque personne est accueillie avec respect, bienveillance et amour.

Enracinés dans les valeurs chrétiennes, nous marcherons dans la foi, l'espérance et la charité afin d'apprendre avec curiosité et de s'épanouir en citoyens engagés.

Au cœur de nos communautés scolaires catholiques, francophones et inclusives, chaque sourire partagé, chaque geste de compassion et chaque esprit ouvert contribuent à faire rayonner nos écoles. Ensemble, continuons à éclairer le parcours de nos enfants et à transformer leur expérience scolaire en une aventure enrichissante et porteuse d'avenir.

Inspirés par notre engagement à former le cœur, à favoriser la réussite et à faire grandir le monde, que cette année nous permette de devenir des artisans de paix dans nos écoles, nos familles et nos communautés.

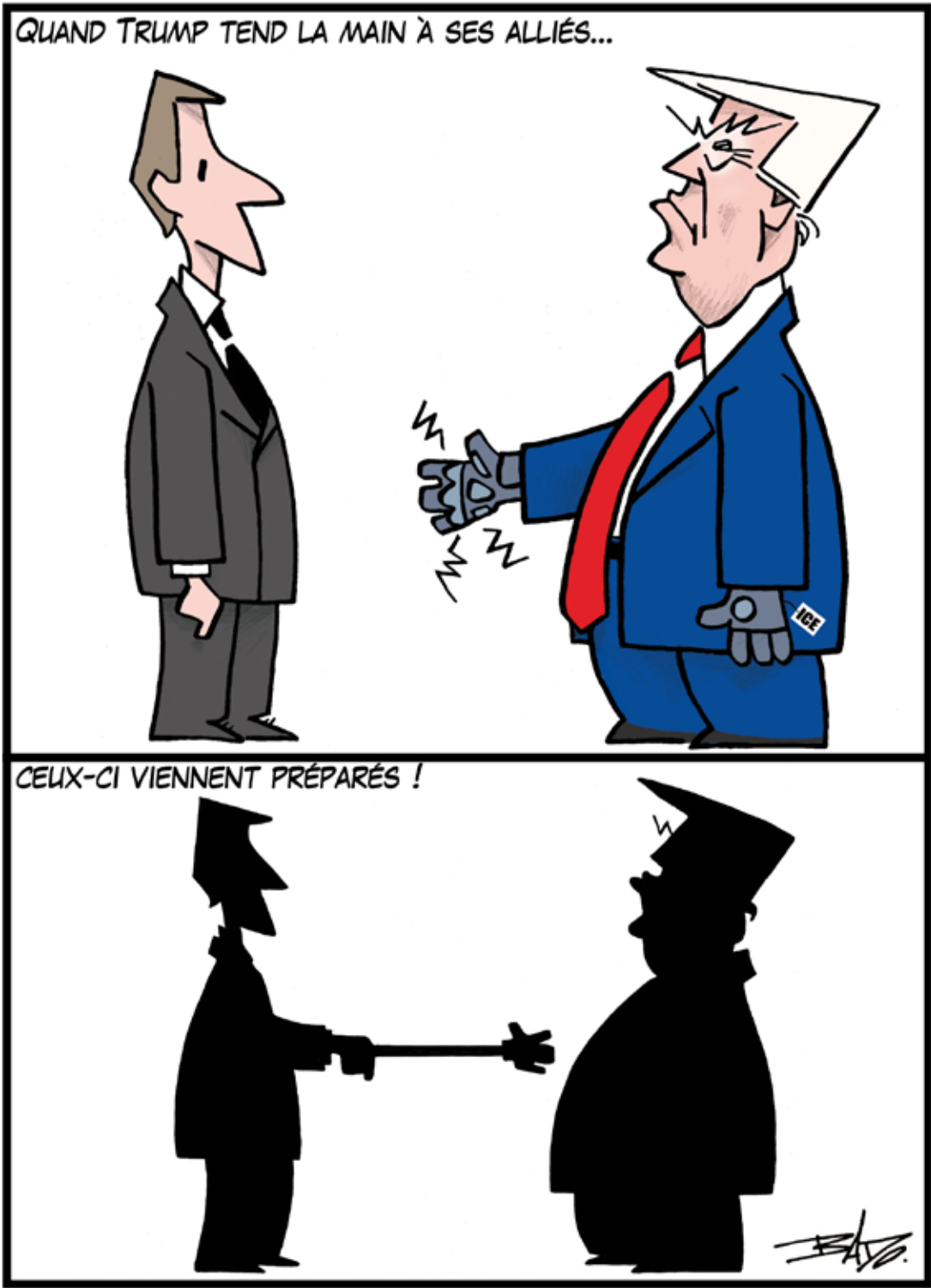
Bonne rentrée scolaire 2026-2027, remplie de découvertes et de succès!

Au plaisir de cheminer ensemble,

Tina Legault-Ouellet, direction de l'éducation
Ronald Demers, président

FRANCO-NORD
Conseil scolaire catholique

705-472-1702
information@franco-nord.ca
franco-nord.ca



CHRONIQUE

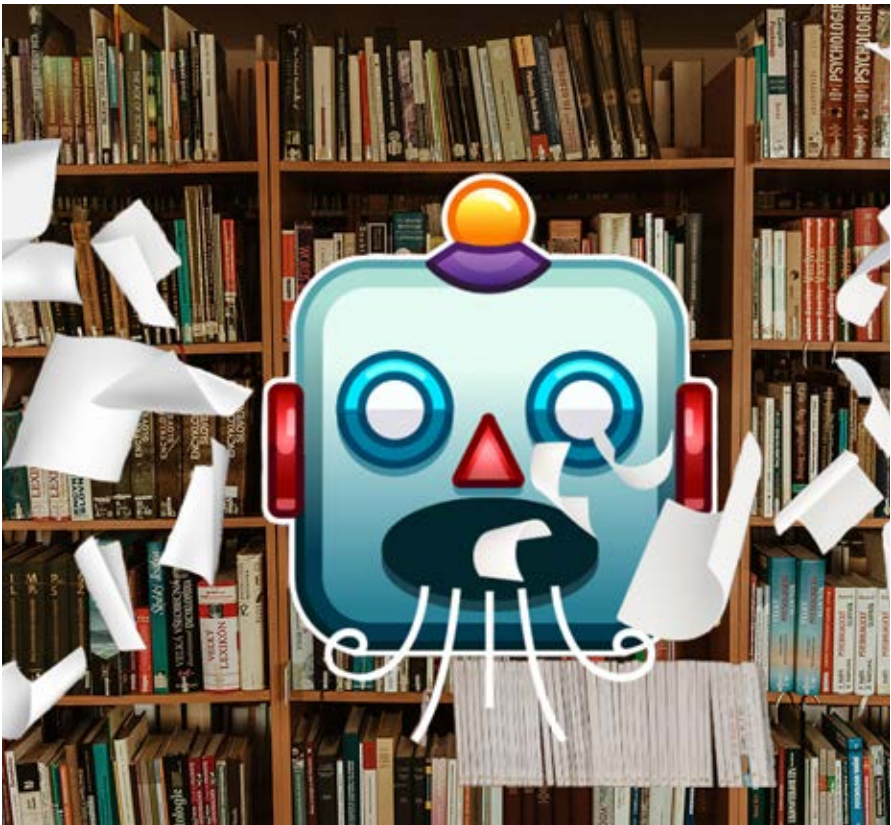


Photo : Trnava University – Unsplash, montage As de l'info

Des millions de livres détruits pour l'IA

CAMILLE LOPEZ | AS DE L'INFO

Qu'est-ce que ça mange, une intelligence artificielle (IA)? Comment nourrit-elle son énorme «cerveau» numérique? Un grand scandale vient de nous dévoiler une partie de la réponse. Pour entraîner leurs modèles d'IA, des entreprises techno détruisent des millions de livres. Je t'explique cette histoire en ordre chronologique.

2024 : Le projet Panama

Commençons avec notre personnage principal : Anthropic. C'est une grande entreprise américaine qui construit des intelligences artificielles. Elle a créé le modèle Claude, un robot conversationnel très utilisé, comme ChatGPT.

En 2024, la compagnie a téléchargé illégalement de l'Internet 7 millions de livres publiés avant 2022. Son but? Créer une bibliothèque numérique qui contient tous (oui, tous!) les livres du monde. Elle servirait à Claude, son IA, pour qu'il puisse les lire et apprendre à bien écrire. Le nom de cette opération : le projet Panama.

Ça lui a coûté très cher. Anthropic a été accusée de piratage et a dû donner 1,5 milliard de dollars aux auteurs des livres volés! L'entreprise a donc dû réfléchir à une autre solution pour entraîner Claude...

Mais pourquoi des livres d'avant 2022?

Anthropic ne veut pas que Claude s'entraîne... sur des contenus créés par l'intelligence artificielle. Aucune chance de trouver des traces d'IA (et de ses erreurs) dans les vieux livres, qui sont garantis 100 % humains! C'est ironique, non?

2026 : Claude et ses amies IA, les mangeuses de livres

Ça nous amène à aujourd'hui! Des journalistes des médias américains Washington Post et 404 Media ont appris que des compagnies d'intelligence artificielle (dont Anthropic) achètent des millions de vrais livres pour entraîner leur IA... avant de les détruire. Cette méthode a été choisie parce qu'elle coûte moins cher :

1. Une fois achetées, les livres passent dans une machine qui coupe leur reliure;

2. Les pages «lousses» sont envoyées dans un «scanner» pour qu'elles soient numérisées, page par page;

3. Quand le processus est terminé, le papier est recyclé. Le livre ne peut donc plus être lu.

On peut s'imaginer qu'une partie du processus ressemble à ceci ☹️

Les journalistes de 404 Media ont parlé à des vendeurs de livres rares qui pensent avoir vendu des ouvrages à des compagnies d'IA. C'est difficile de le savoir à 100 %, puisqu'elles achètent les livres sans donner leur vraie identité.

«J'ai des sentiments partagés. Ça m'aide financièrement et ça me permet de vendre des livres que je n'aurais probablement jamais vendus. Mais je n'aime pas comment ils sont utilisés. Et je n'aime pas que des livres peu communs soient détruits», a déclaré un vendeur au média américain.

Et c'est ce qui choque les gens : «Ça veut dire que s'ils sont détruits dans le processus d'entraînement de l'IA, ils seront encore plus difficiles à trouver», écrit Emanuel Maiberg, le journaliste de 404 Media qui signe l'enquête.

Cette nouvelle a même fait réagir Elon Musk, qui est aussi en train d'entraîner un modèle IA avec des livres. «J'ai demandé à mon équipe de préserver tous les livres rares dans une bibliothèque et de les numériser sans les détruire», a-t-il écrit sur le réseau social X.

Heum... Bravo Elon?

Et toi, que penses-tu de cette utilisation/destruction des livres? Donne-nous ton opinion en commentaire!

Sources : 404 Media, Washington Post, Reuters

journal

LE VOYAGEUR

Ce journal est conforme à l'orthographe rectifiée.

Les opinions exprimés dans le Courrier des Lecteurs n'engagent que l'auteur de la lettre.

336, rue Pine, bureau 302
Sudbury (Ontario)
P3C 1X8

Téléphone : 705-673-3377
Sans frais : 1-866-926-3997
Courriel : levoyageur@levoyageur.ca

Mission

Le Voyageur est le reflet de la francophonie nord-ontarienne contemporaine, diversifiée et en constante évolution. Il partage ses luttes et ses espoirs dans les voix qui s'y expriment et par son accessibilité.

On appelait «voyageurs» les gens qui faisaient le trafic des fourrures entre Montréal et Fort William, aujourd'hui Thunder Bay. Pour se rendre à Fort William, les voyageurs devaient passer par la rivière des Français et les lacs Huron et Supérieur. Certains se rendaient aussi au poste Brunswick House, au sud de Kapuskasing, ou empruntaient la rivière Missinaibi pour se rendre jusqu'à la baie James. Ces voyageurs transportaient vivres et fourrures, mais acheminaient aussi des messages et les nouvelles qu'ils glanaient le long de leur parcours. Le journal *Le Voyageur* est fier de perpétuer cette tradition.

HEURES D'OUVERTURE

9 h à 16 h du lundi au vendredi

- Les lettres à la rédaction seront publiées si l'auteur est identifié.
- L'heure de tombée pour les annonces est le jeudi à 14 h.
- Nos annonceurs ont jusqu'au lundi à midi pour corriger une publicité.
- La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
- Toute personne qui envoie une lettre ou une photo pour être publiée dans le journal assigne implicitement et sans appel ses droits d'auteur aux Publications Voyageur Inc.

réseau presse

médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

Canada

Ontario

Le Voyageur reconnaît l'appui du Fonds d'appui stratégique aux médias communautaires offert conjointement par le Consortium des médias communautaires de langues officielles et le Gouvernement du Canada pour le projet de consultation de son lectorat.

Propriétaire

Paul Lefebvre

Équipe de direction

Mylène Lefebvre, poste 6206
direction@levoyageur.ca
marketing@levoyageur.ca
Mehdi Mehenni, poste 6209
redaction@levoyageur.ca

Directrice administrative

Mylène Lefebvre

Marketing

Mylène Lefebvre

Directeur de l'information

Mehdi Mehenni

Journaliste

Mehdi Mehenni

Pigistes

- Marc Dumont
- Lise Dugas
- Guilaine Tchadieu
- Donald Dennie
- Venant Nshimyumurwa
- Nicholas Ntaganda

Correspondants.es

Initiative de journalisme local Francopresse

Éditorialistes

Donald Dennie
Mehdi Mehenni

Maquettiste, graphiste

- Andoni Aldasoro Rojas

Caricaturistes

- Bado
- Jacques-André Blouin

Le Voyageur, propriété de Publications Voyageur inc. Imprimé par Journal Printing, 309, rue Douglas, Sudbury.

Distribution : 1 063 + 16 500 copies électroniques • Les idées exprimées dans Le Voyageur ne sont pas nécessairement celles de la direction.

Le Voyageur est un hebdomadaire. Courrier 2^e classe, Envoi de Poste-publications – Numéro de convention 40012374

MEMBRE : Association de la presse francophone

- Canadian Community Newspaper Association. Le but de notre journal est de promouvoir la langue française.
- Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.
- Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement de l'Ontario

Abonnements (inclus le journal et les cahiers spéciaux)

- 1 an = 60 \$ - 2 ans = 100 \$ - 3 ans = 135 \$ • Aînés et étudiants : 1 an = 50 \$ - 2 ans = 80 \$ - 3 ans = 105 \$ • À l'étranger : 1 an = 125 \$
- Multiple : 5-20 abonnements = 40 \$ par année - 21-500 = 30 \$ par année • Institutionnel : Plus de 500 abonnements = 20 \$ chacun par année

CANADA

Feuilleton de la Colline : recul chiffré du français, sursis douanier et expansion israélienne «inacceptable»

INÈS LOMBARDO | FRANCPRESSE - IJL

Cette semaine, l'actualité en politique fédérale apporte un chiffre précis sur le recul du français comme langue de travail en défense; une entente de principe entre Terre-Neuve-et-Labrador et le Québec; les retombées du projet de TGV défendue par Alto; des tarifs américains repoussés et un projet colonisateur d'Israël condamné.

FRANCOPHONIE

Défense : perte nette de 107 unités où le français peut être utilisé au travail

Depuis l'entrée en vigueur d'une nouvelle directive linguistique en janvier 2025, le ministère de la Défense nationale a modifié le statut linguistique de 348 unités du ministère et des Forces armées canadiennes.

Au total, 203 unités sont passées du bilinguisme à un statut unilingue, dont 174 anglophones et 29 francophones, tandis que 145 unités sont devenues bilingues.

Recul pour le français : Le bilan représente une perte nette de 107 unités où le français est une langue de travail, alors que 49 unités supplémentaires ont ajouté l'anglais.

Le ministère explique ces changements par des difficultés à respecter les obligations linguistiques dans certaines régions unilingues et pour s'aligner sur les mêmes régions linguistiques que le reste de la fonction publique fédérale.

La directive est toutefois critiquée par des groupes francophones et des partis d'opposition, qui craignent un recul du français au sein des Forces. Une pétition sur le sujet a été lancée mercredi.

Le ministre de la Défense, David McGuinty, a ordonné un examen et une révision de la directive, sans toutefois la suspendre pour l'instant. Des plaintes ont aussi été déposées auprès du Commissariat aux langues officielles.

CANADA

Résultats partiels des consultations sur le TGV

Dans une mise à jour sur les retombées économiques publié jeudi, Alto défend la pertinence du projet de train à grande vitesse (TGV) entre Québec et Toronto, malgré son coût estimé entre 60 et 90 milliards de dollars.



Deux rapports d'Alto issus des consultations avec la population, dont un avec les communautés autochtones ont été publiés à l'avantage du projet de TGV entre Québec et Toronto. Photo : Flickr – Domaine public



Le président Trump a finalement reculé sur l'application des tarifs américains sur le Canada, deux heures avant l'échéance qu'il avait donné, le 19 août. Photo : Maison Blanche – Domaine public

Les avantages selon Alto : Selon l'analyse de la firme, un TGV couterait au maximum 20 % de plus qu'un train à grande fréquence, mais générerait des retombées économiques et sociales supérieures, jusqu'à une hausse de 24,5 milliards du PIB, des économies de temps de transport et une réduction des accidents et des émissions de CO2.

Avec un bassin de 15 millions d'habitants, Alto estime que le corridor pourrait attirer jusqu'à 17 millions de passagers par an dès les premières années, puis jusqu'à 24 millions en 2055. L'entreprise prévoit une rentabilité sur les 40 premières années d'exploitation.

Projections provisoires : un plan d'affaires plus précis, fondé sur des données actualisées, doit être présenté en 2027. Le gouvernement fédéral maintient pour l'instant son appui au projet.

Une entente énergétique entre Québec et Terre-Neuve-et-Labrador

L'entente-cadre conclue entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador prévoit le développement des projets hydroélectriques de Churchill Falls et la construction de Gull Island, avec des investissements d'Hydro-Québec qui pourraient atteindre 70 milliards de dollars.

À la fois le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador obtiendraient

davantage d'électricité quand dans la première version de l'entente.

Entente de principe : Ottawa prévoit un investissement d'environ 10 milliards de dollars. Pour l'instant, l'accord est une entente de principe. Des consultations avec les communautés autochtones et plusieurs modalités doivent être réglées avant une ratification prévue au plus tard en mars 2027.

À Terre-Neuve-et-Labrador, le premier ministre Tony Wakeham, qui avait fait rouvrir les négociations après avoir rejeté l'entente de 2024, présente le nouvel accord comme une amélioration majeure pour sa province.

ÉCONOMIE

Pas de tarifs, mais une entente encore floue

Mardi, le président des États-Unis, Donald Trump, a finalement repoussé de trois jours la vague de tarifs douaniers qu'il prévoyait appliquer sur une gamme de produits canadiens le 19 août.

Toutefois, à l'heure d'écrire ces lignes, les premières ministres du Québec et du Nouveau-Brunswick ont affirmé ne pas encore connaître les détails de l'entente conclue entre le Canada et les États-Unis pour éviter ces tarifs.

Pour la première ministre du Nouveau-Brunswick, Susan Holt, la question de remettre l'alcool américain n'est envisageable que si tous les tarifs sur l'aluminium, le bois d'œuvre et les véhicules électriques canadiens sont définitivement levés.

Le gouvernement fédéral n'a pour l'instant pas encore présenté les détails de l'entente.

INTERNATIONAL

Le Canada condamne les velléités d'expansion d'Israël

Le Canada rejoint l'Allemagne, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas et le Royaume-Uni dans une déclaration publiée le 20 août

pour condamner le projet israélien de coloniser la Cisjordanie via le projet immobilier, «E1».

«Inacceptable» : « La décision du gouvernement d'Israël de lancer des appels d'offres pour la construction du projet de colonisation E1 est inacceptable. La communauté internationale s'oppose depuis longtemps à cette expansion des colonies et a exprimé ses vives préoccupations à cet égard en privé comme en public. Le projet E1 compromettra les perspectives d'une solution à deux États en creusant un

fossé au cœur de la Cisjordanie et en portant atteinte à la contiguïté territoriale des territoires palestiniens. »

La déclaration rappelle que le droit international a qualifié les colonies israéliennes en Cisjordanie «d'illégales», et reconnu que la «grave instabilité en Cisjordanie [...] caractérisée par des niveaux de violence sans précédent de la part des colons à l'encontre des civils et par de sévères restrictions pesant sur l'économie palestinienne» rend ce projet de colonisation d'autant plus «préoccupant».



santesudbury.ca



Centre de
santé communautaire
du Grand Sudbury



De gauche à droite : Judi Straughan, Leila Barsanti, Ashley Hayes, Michelle Frappier de Harbour Safety House, Alida Arseneau, Leanne Lewis et Mélanie Lafrenière. Photo : Donald Dennie

SUDBURY

Le YWCA dévoile les lauréates en perspective du 20^e Gala annuel des prix Femmes d'exception

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS QUE conformément au paragraphe 83 (1) de la *Loi sur les services funéraires et les services d'enterrement et de crémation*, L.R.O. 2002, et à l'article 148 du Règlement de l'Ontario 30/11 adopté en vertu de la *Loi*, la Ville du Grand Sudbury a soumis une demande au registrateur de l'Autorité des services funéraires et cimetières de l'Ontario l'enjoignant d'autoriser une augmentation de la capacité du cimetière catholique romain Lasalle de Sudbury en vue de la construction d'un mausolée privé comprenant neuf (9) cryptes.

Pour obtenir des renseignements additionnels ou présenter une soumission au registrateur, veuillez communiquer avec l'Autorité des services funéraires et cimetières de l'Ontario, par courriel à registrar@thebao.ca, par téléphone (sans frais) au 1 844 493-6356 ou par la poste à l'adresse suivante : 5160, rue Yonge, bureau 1200, North York (Ontario) M2N 6L9.



DONALD DENNIE

La YWCA de Sudbury a présenté aux médias, le mardi 11 juin, sept des neuf Femmes de mérite 2026 qui seront honorées lors d'un gala qui doit avoir lieu le samedi 17 octobre prochain à la salle des métallurgistes unis, rue Brady à Sudbury. Judi Straughan, Leila Barsanti, Ashley Hayes, Michelle Frappier, Alida Arseneau, Lianne Lewis et Mélanie Lafrenière étaient présentes le 11 août alors que Alisha Ravi et Dominique Ansell ont dû s'absenter à cause de leur travail.

La Jeune Femme de mérite 2025, Daniela Grottoli, agit comme maîtresse de cérémonie lors du gala du mois d'octobre qui mettra en vedette Jessy Brunette, une artiste indie folk originaire de Sudbury ainsi que les earthdancers, une association locale à but non lucratif spécialisée dans la danse contemporaine. En plus d'un repas gastronomique, le gala comptera un encaissement débordant de produits locaux et la chance de gagner le prix de présence, soit des boucles d'oreilles pendantes en or blanc 14 carats et diamants naturels d'une valeur de 2 800 dollars. Les fonds recueillis dans le cadre de ce gala serviront à financer les programmes pour les jeunes de la YWCA de Sudbury, en particulier les conférences pour jeunesse.

Selon la directrice générale de la YWCA de Sudbury, Marlene Gorman «les prix Femmes de mérite célèbrent les différences qu'apportent les femmes dans chacune de nos vies, tout en favorisant l'équité entre les genres d'une façon très visible en reconnaissant et en saluant leurs réussites, leur influence, leur ingéniosité et leur potentiel».

Quant à la présidente du conseil d'administration de l'organisme, Anne Gauthier, «Qu'il s'agisse d'utiliser leurs expériences et compétences pour entraîner une transformation sociale qui autonomise les filles afin d'avoir la confiance qu'elles peuvent réaliser leurs rêves ou de donner l'exemple par une dévotion profonde au soin et une compassion qui lègue un impact positif dans les vies de nouveaux arrivants, de personnes touchées par une déficience intellectuelle, et de survivantes de violence fondée sur le genre, ces Femmes de mérite font preuve de force et de courage et seront une source d'inspiration».

Les Femmes de mérite

La Jeune Femme de mérite 2026, Leila Barsanti, est récemment diplômée de l'école secondaire Lo-Ellen Park et future étudiante en psychologie du sport à l'Université Laurentienne, dès le début septembre. Tout au long de son parcours scolaire, Leila a su allier d'excellents résultats scolaires à une participation active au sein des instances de représentation étudiante,

des conseils scolaires et des initiatives communautaires.

Alisha Ravi est une enseignante qui détient des diplômes en littérature anglaise et en sciences de l'éducation à l'Université Laurentienne ainsi qu'une maîtrise en enseignement de l'anglais aux adolescents de l'Université Fordham. Depuis 11 ans, elle est enseignante au conseil scolaire Rainbow tout en contribuant à l'élaboration de programmes scolaires destinés aux apprenants de l'anglais.

Ashley Hayes est une infirmière de référence, éducatrice et militante reconnue, dont le travail a permis de renforcer les soins tenant compte des traumatismes pour les victimes de violences sexuelles, de violences conjugales et de maltraitance infantile dans tout le nord-est de l'Ontario. Elle est responsable du programme d'intervention et de prévention de la violence et infirmière clinicienne à Horizon Santé Nord.

Née à Ottawa et ayant grandi à Sudbury depuis l'âge de 4 ans, Dre Dominique Ansell a obtenu sa licence et sa maîtrise à l'Université Laurentienne, a suivi ses études de médecine et sa résidence en médecine familiale à l'Université d'Ottawa, avant de revenir dans la région sudburoise, pour effectuer son stage de spécialisation en médecine d'urgence à l'Université de l'École de médecine du Nord de l'Ontario. Elle est la première femme à occuper le poste de chef du service des urgences à Sudbury et la première femme à diriger l'équipe de traumatologie à Horizon Santé Nord.

Le personnel de Safe Harbor House est nommé le Groupe de femmes de mérite 2026. Depuis son ouverture en 2022, sous l'égide de la Société Elizabeth Fry du Nord-Est de l'Ontario, cet organisme est devenu un maillon essentiel de la réponse communautaire à l'itinérance en offrant sécurité, stabilité, dignité et espoir.

Un autre Groupe de femmes de mérite est celui d'Alida Arseneau, Cathy Castanza, Leanne Lewis et Mélanie Lafrenière de Royal Lepage North Heritage Realty qui, au cours des quatre dernières années, a contribué à collecter plus de 350 000 dollars au profit de la YWCA Geneva House et de Manitoulin Family Resources.

Enfin, Judi Straughan est une enseignante à la retraite qui est devenue une figure de proue du monde des arts dont les décennies d'engagement dans des nombreux organismes culturels ont contribué à façonner le paysage culturel du Grand Sudbury et à inspirer des générations de jeunes. En entrevue avec *Le Voyageur*, elle s'est dit surprise d'avoir été nommée Femme de mérite 2026. «Cette désignation de Femmes de mérite démontre combien de femmes font du travail extraordinaire dans la ville du Grand Sudbury», a-t-elle souligné.

Et de conclure : «J'aime faire le bénévolat que je fais principalement dans le domaine des arts depuis la fin des années 1970 que ce soit dans le théâtre communautaire, le Sudbury Theatre Centre pendant 17 ans et comme enseignante à l'école secondaire Sudbury Secondary où j'ai contribué à fonder le programme d'arts du spectacle en 1985».

GRAND SUDBURY

Une subvention de recherche permettra à la Laurentienne de numériser le patrimoine géologique du Canada

DONALD DENNIE | LE VOYAGEUR - 1JL

L'Université Laurentienne recevra une subvention de recherche de Creative Destruction Lab pouvant aller jusqu'à 1 million de dollars sur une période de deux ans, afin de développer la Carothèque numérique canadienne (CNC), une initiative nationale visant à numériser le patrimoine géologique du Canada et à le rendre accessible à tous et toutes sur une plateforme adaptée à l'intelligence artificielle (IA).

Grâce à cette subvention, l'École des sciences de la Terre Harquail de la Laurentienne pilotera un programme de recherche spécialisé jusqu'en mars 2028.

C'est ce qu'a annoncé, le jeudi 20 août dernier au Centre Fielding de l'université, la députée libérale fédérale, Viviane Lapointe, au cours d'une cérémonie qui réunissait plusieurs personnalités politiques dont Claude Guay, le secrétaire parlementaire du ministre fédéral de l'Énergie et des ressources naturelles, Tim Hodgson, le député conservateur de Manitoulin-Sudbury Est-Nickel Belt, Jim Bélanger, le maire du Grand Sudbury, Paul Lefebvre. Cette grappe de personnalités comptait également Sonia Sennik, présidente directrice générale de Creative Destructive Lab, Ross Sherlock, Ph.D., chaire de recherche à l'université, la rectrice de la Laurentienne, Lyn Wells, la vice-rectrice recherche, Tammy Eger, Ph.D. et Gisèle Roberts, directrice des services de recherche et d'innovation. Cette dernière agissait comme maîtresse de cérémonie.

Le gouvernement du Canada investit 40 millions de dollars sur deux ans pour faire progresser cette initiative et accorde jusqu'à 15 millions de dollars au laboratoire Creative Destruction pour développer la plateforme de la CNC. Ce laboratoire est un organisme à but non lucratif qui offre un programme axé sur des objectifs destinés aux entreprises à fort potentiel de croissance, en phase de démarrage et fondées sur la science et la technologie. La plateforme de la CNC

rassemblera les données géologiques provenant de l'ensemble du Canada, y compris celles des commissions géologiques provinciales et territoriales, afin d'accélérer la découverte de gisements minéraux, de réduire les risques liés à l'exploration et de renforcer le secteur des minéraux critiques du pays.

«Sudbury s'est forgé une réputation mondiale de centre d'excellence en recherche, innovation et expertise minières et ce partenariat est le prolongement naturel de cet héritage», a déclaré Mme Lapointe.

«Depuis des générations, notre communauté contribue à faire progresser le secteur minier en apportant des connaissances et des solutions reconnues partout dans le monde. Ce partenariat témoigne non seulement de la force et du leadership de l'écosystème minier du Nord de l'Ontario, mais aussi du statut de la Laurentienne en tant qu'université des mines du Canada».

Quant au secrétaire parlementaire Claude Guay, il a souligné : «Aujourd'hui, il s'agit beaucoup plus qu'une plateforme numérique. Il s'agit de la construction de partenariats, de connaissances et d'infrastructure ainsi qu'aider le Canada à concurrencer au sein de l'économie mondiale. Cette annonce est un exemple extraordinaire de notre volonté de travailler ensemble et de construire quelque chose pour l'avenir du Canada. Le monde a besoin de minéraux critiques et le Canada a ce dont le monde a besoin. Cela requiert de l'innovation et d'un meilleur



De gauche à droite : Tommy Eger, Ross Sherlock, Gisèle Roberts, Claude Guay, Viviane Lapointe, Paul Lefebvre et Sonia Sennik. Photo : Donald Dennie

accès à l'information. L'information, c'est de l'or. L'information est importante et c'est la raison pour laquelle cette carothèque numérique constitue une initiative nationale des plus importantes».

Le Canada dispose d'importants gisements de minéraux stratégiques et compte des millions de mètres de carottes de forage géologiques dans des dépôts gouvernementaux du Canada, ce qui représente l'une des plus grandes réserves au monde. La CNC numérise ces archives géologiques à l'aide de technologies de pointe et les mettra à la disposition de l'ensemble du secteur, des grands producteurs aux

petites sociétés d'exploration, offrant ainsi un accès à une base commune de découverte éventuelle de gisements minéraux.

L'Université Laurentienne apporte à la CNC plus de 65 ans d'expérience en recherche et en enseignements sur l'ensemble du cycle minier par l'entremise de l'École des sciences de la Terre Harquail, du Centre de recherche en exploration minière (CREM), de l'École des mines Goodman et de l'initiative de recherche Terre métallique. Ce programme contribuera à former la prochaine génération de géoscientifiques canadiens en appuyant des candidats postdoctoraux et des

étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs participeront au déploiement de cette initiative nationale.

«Le fait de rendre le patrimoine géologique du Canada accessible au public grâce à une plateforme adaptée à l'IA offre de nouvelles possibilités aux innovateurs, explorateurs et bâtisseurs», a conclu Sonia Sennik, PDG de Creative Destruction Lab. «Nous sommes ravis de collaborer avec l'Université Laurentienne, le gouvernement du Canada, les provinces et territoires, ainsi que les grandes entreprises des ressources pour développer la Carothèque numérique canadienne».

EURÉKA!

Ton service gratuit d'appui à l'apprentissage

Pour les élèves des écoles de langue française de l'Ontario

moneureka.ca



Une belle ambiance s'est installée au centre-ville de Sudbury, le temps de la 12^e édition du festival Up Here.
Photo : Juan Echavarría / Page Facebook Up Here Festival

GRAND SUDBURY

Le festival Up Here dresse un bilan triomphal de sa 12^e édition

La 12^e édition du festival musical et artistique Up Here, qui s'est déroulée du 14 au 16 août dans le Grand Sudbury, est une véritable réussite, selon les organisateurs. Dans une entrevue accordée au journal *Le Voyageur*, sa directrice artistique, Jen McKerral, en a dressé un bilan positif.

L.V : Quel bilan tirez-vous du festival Up Here qui vient de se tenir à Sudbury?

J.M : Pour nous, tout s'est très bien passé. Les spectacles ont connu une bonne participation et nous avons observé une hausse de la fréquentation pour nos activités gratuites.

Bien que le nombre total de participants soit similaire à celui de l'année dernière, le mode de consommation a évolué. Environ 500 personnes ont acheté une passe de fin de semaine plutôt que des billets individuels. Ce choix démontre un fort désir d'expérimenter et de découvrir de nouveaux artistes à travers la programmation.

Ce système de passes complique les calculs de fréquentation,

puisque'une même personne peut entrer plusieurs fois dans différentes salles. Au total, le festival a ainsi enregistré près de 1 300 entrées dans ses différents espaces de spectacle.

L.V : Selon vous, quel a été le moment fort ou le coup de cœur du festival cette année?

J.M : Je pense que nos spectacles surprises restent les plus mémorables. Vendredi, le groupe hardcore de Sudbury Rockpile a joué dans une ruelle de la ville. C'était une expérience totalement inattendue et marquante.

Le samedi soir, notre plus grand succès public a été le concert de Status/Non-Status, un

groupe autochtone originaire de London, dans le sud de l'Ontario. Ils ont déjà joué à Sudbury à quelques reprises et y ont bâti un public fidèle.

De manière générale, on remarque un engouement croissant pour la musique plus lourde, comme le métal ou le style "heavy".

L.V : Comment le public a-t-il réagi aux nouvelles murales et installations artistiques du centre-ville de Sudbury?

J.M : Cette année, les créations sont particulièrement impressionnantes et colorées. Parmi elles, l'œuvre de l'artiste June sur le mur de Copy Copy Printing se distingue par ses teintes vives et multicolores.

La murale La Pupila, signée Valentina Lozano, frappe quant à elle par son format monumental et son style unique.

Ces ajouts apportent une grande diversité artistique au centre-ville. C'est une belle invitation à la promenade, offrant aux passants un parcours visuel riche et varié.

L.V : Quels ont été vos principaux défis techniques ou organisationnels cette année?

J.M : Après 12 ans d'existence, notre équipe est aujourd'hui beaucoup mieux rodée. Cette édition s'est particulièrement bien déroulée et la logistique a été parfaitement maîtrisée de notre côté.

À mon avis, le public a perçu un événement sans faille. Nous attendons bien sûr le retour des sondages pour connaître l'opinion des participants, mais il est gratifiant de constater à quel point nous avons peaufiné nos méthodes de gestion.

Malgré tout, l'organisation reste colossale pour notre équipe, dont le seul but est de faire vibrer le centre-ville. C'est pourquoi nous manquons toujours de bras. Nous offrons des opportunités d'implication à l'année, particulièrement durant la période estivale, et nous espérons recruter de nouveaux bénévoles pour la prochaine édition.

L.V : Quel est l'impact économique et social immédiat de cette édition pour la communauté de Sudbury?

J.M : L'impact social est difficile à mesurer précisément, mais il est tangible. Le festival offre une occasion unique de se rassembler et de s'inspirer de la scène artistique locale. Bien que nous invitions des artistes de l'extérieur, de nombreux talents de Sudbury et du Nord de l'Ontario participent activement à l'événement.

Sur le plan interne, je vois des liens solides se tisser entre les artistes. Cela laisse présager la naissance de futurs projets artistiques qui, bien que stimulés par le festival, se développeront à plus long terme. C'est extrêmement encourageant.

Quant à l'impact économique, il se manifeste concrètement par l'affluence dans les restaurants et les bars. Le centre-ville s'anime particulièrement durant cette longue fin de semaine. Les commerçants locaux nous confirment d'ailleurs qu'il s'agit d'un week-end très payant pour eux. Cela prouve que nos efforts portent leurs fruits. Notre objectif n'est pas seulement d'assurer notre propre viabilité financière, mais aussi de permettre à nos partenaires du centre-ville de bénéficier des retombées économiques du festival.

L.V : Comment envisagez-vous l'entretien et la pérennité des nouvelles œuvres installées dans la ville?

J.M : Cette année, trois de nos nouvelles murales ont été peintes par-dessus d'anciennes œuvres. Cela fait partie intégrante de la pratique de l'art public : il faut accepter que les œuvres soient exposées aux éléments, comme le sel, le sable et le soleil. Il est donc parfois nécessaire de les refaire. Si l'on accepte cette réalité, on apprend à apprécier la nouveauté lorsqu'elle se présente. Bien sûr, nous espérons toujours que les murales durent des années, mais ce n'est pas toujours réaliste. Même s'il est parfois triste de voir une œuvre disparaître au fil des ans, c'est aussi un plaisir de pouvoir les renouveler.

L.V : En quoi le succès de cette édition pose-t-il les bases de la prochaine édition du festival?

J.M : D'un point de vue interne, il est extrêmement motivant de constater le soutien de la communauté et l'engouement du public pour ce type d'événement en centre-ville. Cela nous inspire et nous pousse à nous replonger immédiatement dans l'organisation de la prochaine édition.

Sur le plan artistique, nous planifions déjà l'année prochaine avec une grande inspiration. Après la crise de la pandémie, nous étions constamment en train de nous reconstruire. Cette année, le sentiment est différent : un véritable momentum s'est créé, et cet élan va nous porter pour l'édition à venir ainsi que pour les années futures.



La fresque de Jieun Kim (alias June) à Copy Copy, inspirée de l'art populaire coréen et le monde naturel, unissant images traditionnelles et paysages imaginaires. Photo : Page Facebook Up Here Festival

JURISTES
POWER
LAW

Ottawa — Vancouver — Montréal

GRAND SUDBURY

Olympiques spéciaux Canada : Cinq athlètes de Sudbury se distinguent

DONALD DENNIE Cinq athlètes paralympiques de Sudbury ont remporté un total de sept médailles, dont cinq d'or, une d'argent et une de bronze, lors des Olympiques spéciaux Canada qui ont eu lieu à Medicine Hat, en Alberta, du 11 au 15 août dernier.

Josée Seguin a remporté quatre médailles d'or dans les compétitions de dynamophilie (levée de poids); Danie Houle a gagné une médaille d'or pour l'événement d'équipe aux dix-quilles alors que Jesse Gascon s'est méritée une médaille d'argent au 100m libre en natation et une médaille de bronze au 100m nage individuelle. Éric Gervais s'est placé quatrième dans le boccia et Renée Valade a remporté la cinquième place également dans le boccia. Les athlètes de Sudbury étaient accompagnés d'un entraîneur de la région, soit Vicki Garinger.

En tout 1 700 participantes et participants à ces Olympiques spéciaux, venant de partout au Canada, ont compétitionné dans dix événements sportifs, soit l'athlétisme, le ballon-panier, le boccia, les dix-quilles, le golf, la dynamophilie, la gymnastique, le soccer, la balle-lente et la natation. Ces Jeux serviront à choisir les membres de l'équipe paralympique du Canada qui participeront aux Jeux olympiques spéciaux à Los Angeles aux États-Unis à l'été 2028, soit du 15 au 27 août. Ces Jeux suivront les Jeux olympiques d'été qui se dérouleront du 14 au 30 juillet 2028 également à Los Angeles.

La vice-coordonnatrice du comité des olympiques spéciaux

de Sudbury, Kristin Gibeault, a déclaré au Voyageur que les cinq athlètes, dont quatre sont francophones, avaient très bien fait, qu'ils avaient démontré beaucoup de persévérance. «Nous sommes définitivement très heureux des résultats», a-t-elle indiqué.

«Je crois que les cinq athlètes voulaient vraiment avoir la chance de gagner, de se placer avec une médaille. Malheureusement nos deux joueurs de boccia n'ont pas placé. J'ai pu les voir sur Youtube et je pouvais voir qu'ils essayaient de leur mieux à chaque fois».

Quant à savoir si l'un ou l'une des trois athlètes qui ont remporté des médailles pourront être choisis au sein de l'équipe canadienne, Mme Gibeault admet qu'il est trop tôt pour le savoir. «Ça dépend du montant de médailles d'or qu'ils et elles ont remportées ainsi que des résultats obtenus aux jeux provinciaux. Josée Seguin a une très bonne chance d'être choisie sur l'équipe canadienne et se rendre aux Jeux olympiques spéciaux internationaux, à cause de ses quatre médailles qu'elle a remportées mais ce n'est pas décidé à présent».

Josée a déjà participé à deux Jeux mondiaux en dynamophilie. «Si elle est choisie, ce serait une troisième fois pour elle», a souligné Kristin Gibeault. «Elle est une athlète très professionnelle. Elle cherche vraiment à faire le mieux qu'elle peut. Elle s'assure de faire beaucoup d'entraînement tout au cours de l'année.»



Les athlètes paralympiques, de gauche à droite : Josée Seguin, Jesse Gascon, Danie Houle, Renée Valade et Éric Gervais. Photo : Courtoisie

ABONNEZ-VOUS

Abonnez vous pour savoir ce qui se passe en français dans le Nord de l'Ontario.

LE VOYAGEUR journal

LE VOYAGEUR journal

NOUS RECRUTONS!

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DU VOYAGEUR!

Le Voyageur est à la recherche d'un.e **ajoint.e administratif.ve** bilingue, dynamique et polyvalent.e pour se joindre à son équipe.

HORAIRE FLEXIBLE

TEMPS PARTIEL

25 \$/HEURE

PROFIL RECHERCHÉ

- ✓ Excellente maîtrise du **français** (à l'oral comme à l'écrit)
- ✓ Bonne maîtrise de l'**anglais**
- ✓ Personne **autonome, organisée et professionnelle**
- ✓ Intérêt pour le milieu des **médias** et les **communautés francophones**

BALAYEZ LE CODE QR POUR VOIR L'OFFRE COMPLÈTE !

POUR POSTULER

Envoyez votre CV et une courte lettre de motivation à :

administration@levoyageur.ca

DATE LIMITE

11 SEPTEMBRE 2026

Sudoku

						6		
		3		9				7
	2		5	8			9	
7	6		4					
					2	4		
			6	5	9	3		
		9		7				
8		6			4			5
4					3			

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.



« Je suis en chicane avec mon ami : qu'est-ce que je dois faire? »

Ce n'est jamais agréable d'être en conflit avec un camarade. Des paroles blessantes ont été échangées? Une promesse a été brisée? Quelqu'un a triché? Quelle que soit la raison pour laquelle tu es en chicane avec une personne, il est normal que la situation te rende triste ou en colère. Voici des conseils pour retrouver l'harmonie :

- Fais les premiers pas** : dis à ton ami que tu aimerais discuter avec lui. Si lui parler en personne te gêne trop, tu peux lui envoyer un courriel ou un texto, par exemple. S'il refuse de te rencontrer, réponds-lui que tu seras disponible quand il le sera. Tu devras alors faire preuve de patience!
- Sois honnête** : si tu as fait quelque chose de mal, reconnais-le et présente tes excuses avec sincérité. Et si c'est l'autre personne qui s'est mal comportée à ton endroit, explique-lui ce que tu ressens le plus clairement possible.
- Parle au « je »** : pour rendre la discussion moins difficile, exprime tes sentiments au « je » et évite de lancer des insultes. Par exemple, tu peux lui dire « Je me suis senti trahi quand tu as dit mon secret » plutôt que « Tu es un traître d'avoir dit mon secret ».
- Cherche de l'aide** : si le conflit se prolonge ou si les émotions sont trop fortes, tu peux demander à une personne de confiance de jouer le rôle de médiateur ou d'arbitre. En d'autres termes, un ami qui n'a pas de parti pris ou un adulte peut vous aider à gérer votre chicane et à trouver une solution.

Enfin, assure-toi de garder ton calme en tout temps et de bien écouter ce que l'autre a à te dire. À toi de jouer!

Abonnez vous pour savoir ce qui se passe en français dans le Nord de l'Ontario.

Mot caché

Thème : FRIANDISE6 lettres

B

BABA
BAKLAVA
BEIGNET
BISCUIT
BRIOCHE
C
CALISSON
CAMEL
CHAUSSON
CHOCOLAT
CLAFOUTIS
CONFISERIE
CRÈME

CRÈPE
CROISSANT
CROUSTADE
D
DESSERT
DRAGÉE
E
ÉCLAIR
F
FEUILLETÉ
FLAN
FONDANT
FUDGE

G
GALETTE
GÂTEAU
GAUFRE
GELÉE
GLACE
GOMME
GRANITÉ
GUIMAUVE
H
HALVA
J
JUJUBE

M
MACARON
MADELEINE
MASSEPAIN
MERINGUE
MIEL
MILLEFEUILLE
MOKA
MUFFIN
MUSCADINE
N
NOUGAT
O
ORANGETTE

P
PANNA COTTA
POUDING
PRALINE
PROFITEROLE
R
RÉGLISSE
ROULÉ
S
SAVARIN
SIROP
SORBET
SOUFFLÉ
SUCRE

T
TARTE
TIRAMISU
TIRE
TOURON
TRUFFE

T	E	V	U	A	M	I	U	G	C	A	S	E	T	A	B	N	B	S	A
N	P	R	A	L	I	N	E	O	V	U	F	O	V	E	O	C	I	B	G
A	G	P	A	K	O	M	N	L	C	F	U	A	I	S	A	T	A	S	L
S	A	O	G	B	O	F	A	R	U	R	L	G	S	R	U	B	A	P	A
S	U	R	E	E	I	H	E	R	O	K	N	U	A	O	E	V	N	R	C
I	F	I	L	S	U	S	T	N	A	E	A	M	F	G	A	B	I	O	E
O	R	S	E	A	N	G	C	B	T	H	E	A	D	R	E	R	A	F	P
R	E	R	E	O	E	N	N	U	C	L	L	U	I	O	T	I	P	I	E
C	I	T	U	B	O	D	T	I	I	C	F	N	N	U	R	O	E	T	R
E	A	G	U	R	E	A	T	E	R	T	E	C	E	L	A	C	S	E	C
G	A	J	A	S	L	I	T	M	P	E	C	N	A	E	T	H	S	R	T
T	U	C	S	O	R	E	U	G	E	A	M	R	I	L	G	E	A	O	E
J	A	E	C	A	L	S	N	L	B	T	N	E	O	E	I	A	M	L	B
M	R	O	M	L	C	I	F	L	A	N	T	N	S	U	L	S	R	E	R
T	H	I	I	A	D	F	O	L	E	I	M	E	A	S	S	E	S	D	O
C	S	U	D	U	U	F	O	N	D	A	N	T	L	C	I	T	D	O	S
U	E	I	O	O	E	T	T	E	G	N	A	R	O	A	O	L	A	A	N
F	N	P	S	T	I	R	E	G	R	A	N	I	T	E	G	T	G	D	M
E	M	M	O	G	C	R	E	M	E	R	I	A	L	C	E	N	T	E	E
M	I	L	L	E	F	E	U	I	L	L	E	N	I	F	F	U	M	A	R

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : BONBON

HOROSCOPE

SEMAINE DU 24 AOÛT AU 1^{er} SEPTEMBRE 2026

SIGNES CHANCEUX DE LA SEMAINE : BÉLIER, TAUREAU ET GÉMEAUX

♈

BÉLIER (21 MARS - 20 AVRIL)
Au bureau, certaines tâches vous seront transférées après le départ de collègues, élargissant soudainement votre champ d'action. Vous relèverez ce défi avec efficacité, en retirant une grande satisfaction de vos nouvelles responsabilités.

♉

TAUREAU (21 AVRIL - 20 MAI)
Une proposition de projet demandera une analyse approfondie. Avant de vous engager, interrogez-vous sur la valeur réelle de cette opportunité, son impact sur votre qualité de vie et la reconnaissance qu'elle pourrait vous apporter.

♊

GÉMEAUX (21 MAI - 21 JUIN)
Vous disposerez d'un excellent pouvoir de négociation, capable d'ajouter éclat et prestige à votre quotidien. Par ailleurs, offrir une écoute sincère à quelqu'un pourrait vous transformer en véritable soutien providentiel à ses yeux.

♋

CANCER (22 JUIN - 23 JUILLET)
L'idée de revoir complètement votre mode de vie pourrait s'imposer, notamment en réduisant ou en abandonnant certaines habitudes alimentaires. Votre mieux-être passera par une révision de vos pratiques et par des ajustements concrets.

♌

LION (24 JUILLET - 23 AOÛT)
Vous serez au centre d'un grand rassemblement, qu'il soit professionnel ou social, en organisant des activités ou des rencontres. Cette dynamique vous permettra d'agrandir votre réseau, autant dans la « vraie vie » que sur les réseaux sociaux.

♍

VIERGE (24 AOÛT - 23 SEPTEMBRE)
Si vous avez sollicité un prêt ou un soutien financier pour un projet ou un logement, une approbation pourrait enfin tomber. Cette validation déclenchera la mise en route concrète de vos plans, avec beaucoup de joie.

♎

BALANCE (24 SEPTEMBRE - 23 OCTOBRE)
Votre semaine alternera entre sursollicitation et silence radio. Malgré des messages pressants, certaines réponses se feront attendre, vous obligeant à cultiver patience et souplesse dans vos échanges.

♏

SCORPION (24 OCTOBRE - 22 NOVEMBRE)
Revoir votre alimentation et vos routines de vie portera ses fruits. En faisant des choix plus sains, vous rehausserez progressivement votre vitalité et votre radiance, et vous éprouverez un sentiment de jeunesse renouvelée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

♐

SAGITTAIRE (23 NOVEMBRE - 21 DÉCEMBRE)
De nouvelles relations amicales surgiront, ouvrant la porte à des expériences marquantes et à un intérêt accru pour la spiritualité. Sur le plan professionnel, le développement d'une clientèle à l'international prendra une tournure concrète.

♑

CAPRICORNE (22 DÉCEMBRE - 20 JANVIER)
Des remous au travail pourraient générer une tension passagère, mais déboucher sur une situation plus stable et plus avantageuse. Une fois les changements intégrés, vous observerez une nette amélioration de votre paysage financier.

♒

VERSEAU (21 JANVIER - 18 FÉVRIER)
Vous ressentirez un profond désir de changement, ce qui vous poussera à rénover votre espace, allant même jusqu'à envisager de repeindre vos murs. Sur un élan spontané, vous pourriez repartir avec pots de peinture et idées déco sous le bras.

♓

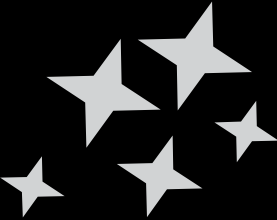
POISSONS (19 FÉVRIER - 20 MARS)
En adoptant un nouveau style vestimentaire ou une coiffure différente, vous consoliderez votre assurance dans vos nouvelles fonctions. Cette mise en valeur de votre image renforcera autant la perception des autres que votre propre estime.



Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3A 5P3

311 Service
À votre service
www.grandsudbury.ca



Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE		
concernant les demandes aux termes des articles 22 et 34 de la Loi sur l'aménagement du territoire, L.R.O. 1990, chap. P.13.		
Avispublics		
Dossier : PL-OPA-2025-00019 & PL-RZN-2025-00051 Emplacement : NIP 73505-0780 et 73505-1073, parcelles 1636 et 39498, partie 1, plan 53R-5645, parties 3 et 9, plan 53R-21503, lot 7, concession 2, canton d'Hanmer (4561, Route 69 Nord et 0, Route 69 Nord, Val-Thérèse) Objet et effet des modifications proposées au règlement municipal de zonage : Modifier le Plan officiel de la Ville du Grand Sudbury afin de changer le zonage d'une portion des terrains d'espace habitable de catégorie 1 à zone polyvalente commerciale. Modifier également le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage des terrains visés de « FD », zone résidentielle à densité moyenne, et à « C3 », zone commerciale générale limitée. Les demandes permettraient l'aménagement d'environ 247 logements et d'usages commerciaux tels que la vente au détail et la restauration.	Dossier : PL-RZN-2026-00018 Emplacement : Partie du NIP 73347-1923 et NIP 73347-1946, partie 3, plan 53R-13972, partie du lot 6, concession 1, canton de Rayside (0, promenade Parkview, Azilda) Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Changer le zonage des terrains visés de « R1-5 », zone résidentielle à faible densité, et de « R2-2 », zone résidentielle 2 à faible densité, à « R3(S) », zone résidentielle à densité moyenne (spécial), afin de permettre diverses options de logement dans une ébauche de plan de lotissement approuvée avec les dispositions propres au site qui suivent. 1. Une marge de reculement minimale de la cour arrière de 5,9 m, bien que 7,5 m soient nécessaires. 2. Une marge de reculement minimale de la cour latérale intérieure de 1,2 m pour un logement de 2 étages, bien que 1,8 m soit nécessaire. 3. Une cour latérale d'angle minimale de 3,3 m, bien que 4,5 m soient nécessaires. 4. Une surface construite maximale de 60 %, bien que 45 % soit le maximum permis.	zone résidentielle à densité moyenne (spécial), afin de permettre un immeuble résidentiel de 8 logements avec des dispositions propres au site concernant le stationnement, la marge de reculement de la cour arrière, la bande de végétation et l'emplacement d'entreposage des déchets.
Dossier : PL-OPA-2026-00005 & PL-RZN-2026-00014 Emplacement : NIP 73475-1579, 73475-0866, 73475-1806, parcelles 1451, 3020, 51900 44742A, partie 2, plan 53R-8087, parties 1 et 2, plan 53R-18999, parties 1 et 2, plan 53R-21527, partie des lots 5 et 6, concessions 4 et 5, canton de Broder (parc d'affaires South Gate – 0, chemin Long Lake, Sudbury) Objet et effet des modifications proposées au règlement municipal de zonage : Modifier le Plan officiel de la Ville du Grand Sudbury en changeant la désignation d'une portion des terrains de zone polyvalente commerciale à parcs et espaces ouverts ainsi qu'un nombre semblable de terrains de zone rurale à zone polyvalente commerciale. Modifier également le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage de « RU », zone rurale, à « EP », zone de protection de l'environnement, à « HM2 », utilisation différée – industrie légère, et à « RU(S) », zone rurale (spécial). Ensemble, les demandes permettraient l'aménagement d'un lotissement pour usages commerciaux et industriels.	Dossier : PL-RZN-2026-00019 Emplacement : NIP 73561-0279, plan 53R-6740, partie 2, partie du lot 5, concession 4, canton de Neelon (6840, route 17 Est) Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en ajoutant l'autorisation d'utilisations d'entrepôt de catégorie 2 et de garage commercial dans la zone commerciale générale (spécial) « C2(94) » afin de permettre la construction d'entrepôts ainsi que d'un garage et bureau commercial accessoire.	Dossier : PL-RZN-2026-00028 Emplacement : Partie des NIP 73559-0032 et 73575-0347, parcelle 1098, SECT. S.-E.-S., parcelle 30711A, SECT. S.-E.-S., droits de surface seulement, lot 9, concession 3, canton de Neelon (2500, chemin Dube, Sudbury) Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Modifier le zonage des terrains visés de « P », parc, à « P(S) », parc (spécial), afin de permettre un refuge pour animaux avec une disposition d'utilisation différée liée à sa capacité de viabilisation afin de faciliter la construction d'un nouvel immeuble à bureaux et la reconversion d'une structure existante sur les terrains visés afin de déplacer le refuge pour animaux de la Ville du Grand Sudbury.
AUDIENCE PUBLIQUE : Avant de soumettre une recommandation au Conseil municipal, le Comité de planification tiendra une audience publique afin d'obtenir l'avis de la population le lundi 14 septembre 2026 à 13 h, au Centre Lionel E. Lalonde, situé au 239, montée Principale, Azilda. Ce déménagement temporaire est nécessaire pour permettre la construction du centre culturel à la place Tom Davies. Les médias et le public peuvent visionner la webdiffusion du Comité de planification de la Ville du Grand Sudbury en continu en direct au http://www.grandsudbury.ca/ordresdujour.		
Participez au processus de planification Le public peut participer aux audiences publiques en personne ou par voie électronique. Il existe plusieurs façons lui permettant de soumettre des observations aux membres du Comité de planification et au Conseil pour la réunion du 14 septembre 2026. • En personne : au Centre Lionel E. Lalonde, situé au 239, montée Principale, Azilda. • Soumettre ses commentaires par écrit : Transmettre vos commentaires par écrit au greffier municipal de la Ville du Grand Sudbury, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la réunion ou par courriel à greffier@grandsudbury.ca. Les commentaires reçus le 11 septembre 2026 à 16 h au plus tard seront transmis aux membres du Comité de planification et du Conseil avant la réunion. • S'inscrire pour prendre la parole par voie électronique lors de la réunion du Comité : Veuillez consulter le site de la Ville du Grand Sudbury (http://grandsudbury.ca/audiencespubliques) pour prendre connaissance des instructions afin de s'inscrire pour participer par voie électronique. Les membres intéressés doivent s'inscrire avant 16 h le jour ouvrable précédant la date de l'audience. Le rapport du personnel et les recommandations seront également affichés sur le site de la municipalité (https://www.grandsudbury.ca/hotel-de-ville/maire-et-conseil/ordres-du-jour-en-ligne/) le 4 septembre 2026. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, notamment sur le droit d'appel, communiquez avec les Services de planification de la Ville du Grand Sudbury à l'adresse C.P. 5000, 200, rue Brady, Sudbury (Ontario) P3A 5P3 ou composez le 705-674-4455, poste 4295. ----- Malgré tout ce qui précède, les Règles de procédure indiquées dans le Règlement de procédure seront suivies : https://www.grandsudbury.ca/hotel-de-ville/reglements-municipaux/.		

GRAND SUDBURY

Ce qu'il faut savoir sur la saison 2026-2027 du TNO

LISE DUGAS C'est en date du 20 août dernier que la saison 2026-2027 du Théâtre du Nouvel-Ontario (TNO) a été dévoilée à la Place des Arts. Avant le lancement de la programmation de la nouvelle saison, les fidèles spectateurs ont été accueillis dans le hall d'entrée et incités à participer au jeu mystère «*L'Enquête mystérieuse de la Grande Énigme secrète interdite*».

Chaque station représentait un indice d'une lettre à ajouter pour compléter le titre du thème de cette saison, soit *Dévoiler l'invisible*. Un tirage a eu lieu parmi toutes les bonnes réponses. L'heureuse gagnante de ce tirage était Mme Christina Nupponen qui s'est méritée un abonnement gratuit. Une autre personne s'est méritée un abonnement gratuit lors d'un tirage de tous ceux et celles qui avaient acheté un abonnement la saison dernière. L'heureuse gagnante était Mme Sylvie Paquette.

En anticipant le dévoilement de la nouvelle saison,

Mme Marie-Pierre Proulx, directrice artistique du TNO, avait quelques mots à partager : «On est très excité par la saison qu'on propose; j pense qu'y a des beaux spectacles qui vont rassembler les gens, y'en a pour tous les goûts. On est allé aussi vraiment toucher différentes formes de théâtre, différentes thématiques, toujours des sujets quand même importants d'actualité, mais dans des formes qui sont accessibles, y'a de l'humour, y'a d la magie, y'a de l'émerveillement».

Après avoir dégusté une variété de bouchées préparées par

nulle autre que Chef Gates, Mme Gaétanne Larocque, qu'on surnomme Mama G, les gens ont été invités à se diriger dans la Grande Salle pour en connaître davantage au sujet de la nouvelle saison.

Le dévoilement a été annoncé avec l'aide d'objets mystères et leur lien aux pièces que l'auditoire découvrirait sur l'estrade, à mesure que les différentes pièces de théâtre étaient annoncées. L'auditoire a vu la révélation d'objets tels qu'un sablier pour représenter *Frétillant et agile*, un chaudron de cuisine pour représenter *Patenteuses*, une maison miniature pour représenter *Lou dans la nuit*, et même un cerueil pour représenter *Sans remords* et *Sansregret*, *Os* avec un crâne humain, *Batailles* avec un divan, un volant d'automobile et

un simple grain de riz pour représenter *Oryza*. L'animation a été assurée par M. Maxime Cayouette, responsable de la médiation et du développement des publics, et de Mme Marie-Pierre Proulx. Cette dernière en a profité pour expliquer la thématique de saison comme suit : «Dévoiler l'invisible ... pourquoi? Parce qu'on passe notre vie à essayer de comprendre le monde. Mais ce monde nous échappe, nous résiste, nous transforme. Et ce qu'on voit n'est jamais toute l'histoire. Tout est une question de perception. Parfois, l'histoire n'a pas été racontée au complet. Parfois, elle mérite d'être dévoilée autrement. Ou encore d'être réinventée. Entre mémoire et imagination, les spectacles de la saison révèlent, chacun à leur façon ce qui, souvent, reste invisible».

Juste avant de découvrir la nouvelle programmation, Mme Proulx en a profité pour dévoiler «une nouvelle initiative artistique grâce à une subvention du gouvernement de l'Ontario», soit un nouveau projet, intitulé *Activation de la jeunesse*, qui, au cours des trois prochaines années, verra les jeunes à partir de la petite enfance à l'adolescence, et permettra «une initiative artistique structurante qui vise à encourager la participation culturelle de jeunes francophones et francophiles du Grand Sudbury par l'entremise d'initiation aux arts de la scène». Le tout a été rendu possible grâce au soutien de la Fondation Trillium de l'Ontario. M. Jamie West, le député provincial de Sudbury, était présent pour reconnaître cette belle initiative et a pris la parole, en français, pour parler de l'impact de ce projet dans la communauté. M. Maxime Cayouette pilotera ce projet. Par la suite, Mme Proulx a présenté Mme Ketsia Boloko, la nouvelle Responsable des projets jeunesse où elle travaillera également à la mise en œuvre du projet *Activation de la jeunesse*.

Au courant de la soirée, le public a assisté à une autre bonne nouvelle, soit le don du montant d'argent remis au TNO grâce à la participation de bénévoles dédies qui prêtent main forte aux bingos de Delta Bingo-Gaming. Le chèque a été remis à Mme Proulx par la Coordinatrice des charités, Mme Christina Nupponen d'une valeur de 31 806 \$. Eh oui, c'est la même dame qui a gagné un abonnement gratuit plus tôt dans la soirée!

Le moment tant attendu du dévoilement était arrivé. Le public aura droit à pas moins de neuf pièces, toutes différentes les unes des autres, avec quatre d'entre elles qui feront partie de la programmation jeunesse où sept des neuf pièces seront présentées dans la Grande Salle de la Place des Arts. Dès le 23 octobre prochain, le TNO entamera sa nouvelle saison avec *Frétillant et agile*, qualifié de «spectacle de conte et de théâtre de sable», une production du marionnettiste et conteur M. Jocelyn Sioui et de Productions Illusion Fabuleuse, en codiffusion avec le TNO, le Centre franco-ontarien de folklore et La Slague.

Les 13 et 14 novembre, Le TNO accueillera la comédie musicale *Patenteuses*, «une histoire de mafia canadienne-française», écrite par Mme Chloé Thériault, une production de Créations in Vivo, présentée en codiffusion avec le TNO et La Slague.

Le 28 novembre, c'est au tour de la première pièce dans le cadre de la Programmation jeunesse, pour les 4 à 8 ans, intitulée *Lou dans la nuit*, une production du Théâtre des Confettis.

Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3A 5P3

311 Service
À votre service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES

concernant les demandes aux termes de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13, dans sa version modifiée. Veuillez noter que les demandes suivantes de dérogation mineure ou d'autorisation afin d'obtenir une dispense des dispositions du Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, tel qu'il est précisé, ont été faites et seront entendues par le Comité de dérogation de la municipalité, dans l'ordre où elles figurent.

Demande : PL-MV-2026-00114
Description foncière : NIP 73504-0027, parcelle 53542, SECT. S.-E.-S., droits de surface seulement, partie du lot 6, concession 1, partie 2, plan 53R-16820, canton d'Hanmer, 1547, promenade Dominion, Val-Caron
Objet de la demande : Approuver l'augmentation de la densité résidentielle nette afin de permettre une augmentation du nombre de logements dans l'immeuble résidentiel existant, dérogeant ainsi au règlement municipal.

Demande : PL-MV-2026-00116
Description foncière : NIP 73503-1747, partie du lot 2, concession 3, partie du lot 4, plan M-566, soit les parties 10-14, plan 53R-22312, canton d'Hanmer, 5782, route municipale 80, Hanmer
Objet de la demande : Approuver la construction d'une habitation comprenant trois logements sur la propriété visée, la marge de reculement, l'empiètement et la largeur de l'entrée dérogeant au règlement municipal.

Les médias et le grand public peuvent visionner la webdiffusion du Comité de dérogation de la Ville du Grand Sudbury en continu en direct au <http://video.isilive.ca/sudbury/live.html>.

Les commentaires présentés sur la question, y compris le nom et l'adresse de l'auteur, seront connus du public. La population peut les consulter et ils peuvent être publiés dans la décision du Comité de dérogation. En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels figurent dans les informations divulguées au public.

Une copie de la décision concernant l'une ou l'autre des demandes ci-dessus sera uniquement envoyée à la personne qui a demandé par écrit à la secrétaire-trésorière d'être avisée de la décision.

Participez à la réunion du Comité de dérogation

Le public peut participer aux audiences publiques en personne ou par voie électronique. Il existe plusieurs façons lui permettant de soumettre des observations aux membres du Comité de dérogation pour la réunion du 2 septembre 2026.

- En personne : dans la Salle du Conseil au CLEL, salle 106, Centre Lionel E. Lalonde, 239, montée Principale, Azilda.

• Transmettre ses commentaires par écrit à Nia Lewis, secrétaire-trésorière du Comité de dérogation, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la réunion, ou par courriel à coa_mv@grandsudbury.ca. Les commentaires reçus le **vendredi 28 août 2026 à 15 h au plus tard** seront transmis aux membres du Comité de dérogation avant la réunion.

• S'inscrire pour prendre la parole par voie électronique lors de la réunion du Comité de dérogation : veuillez consulter le site de la Ville du Grand Sudbury (<https://www.grandsudbury.ca/faire-des-affaires/planification-et-developpement/comite-de-derogation-des-enseignes-irregulieres/>) pour prendre connaissance des instructions afin de s'inscrire pour participer par voie électronique. Les membres intéressés doivent s'inscrire avant midi le jour ouvrable précédant la date de l'audience.

Pour plus de renseignements sur ces questions, veuillez téléphoner ou prendre rendez-vous afin d'assister à la rencontre, au bureau de Nia Lewis, secrétaire-trésorière du Comité de dérogation de la Ville du Grand Sudbury, Place Tom Davies, 200, rue Brady, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3. Tél. : 705-674-4455, p. 4376 ou 4346. Fax : 705-673-2200 (pendant les heures de bureau).

Suite en page 13

Suite de la page 12

On saute ensuite en 2027 pour s'affairer à aller voir le spectacle communautaire, une production du TNO, intitulée *Sans remords et Sansregret* où l'histoire de famille se passe à la Maison funéraire Sansregret. La mise en scène sera assurée par Mme Hélène Dallaire, qui a offert plus de détails au sujet de ce spectacle : «C'est un texte qui a été écrit par des gens d'ici, donc, c'est une création, c'est l'fun aussi qu'on ait nos histoires à raconter; c'est une comédie ... mais c'est très respectueux. On va être entre 25 et 30 (comédiens)».

Du 18 au 20 février, le TNO présente sa production professionnelle maison Os, une coproduction de Vincent Leblanc-Beaudoin et du TNO où «cinq vies sont appelées à se croiser à l'aide de théâtre physique, poésie, marionnette et projections».

Dans le cadre de la programmation jeunesse, le 24 avril donnera place à la production de Dynamo Théâtre, intitulée *Batailles* où cinq individus se battent sous forme de «méta-phore ludique» pour les quatre places sur le divan, un théâtre acrobatique pour enfants mais approprié pour tous.

Et comme dernière pièce de la série adulte pour cette nouvelle saison, *En sortant de Cochrane* sera présentée les 30 avril et 1er mai. Ce récit autobiographique est une production du Théâtre de l'Île et d'Alain Lauzon.

Toujours dans le cadre de la programmation jeunesse, la production du Théâtre des Petites Âmes présentera le 22 mai, ORYZA, cette fois-ci, dans le Studio Desjardins, où trois glaneuses-récolteuses «vivent au rythme du riz».

Et comme nouveauté cette année, l'artiste franco-sudburoise, Mme Natalie Lalonde, dirigera des cours de théâtre en français, offerts par le TNO. Un spectacle intitulé *Sous le voile des bûches* sera créé par des jeunes de la communauté et sera présenté le 19 décembre 2026 dans le Studio Desjardins. Avis aux intéressés : les auditions pour participer aux cours de théâtre sont ouvertes.

Une belle surprise attendait la Directrice artistique Mme Marie-Pierre Proulx où quelques personnes ont tenu à souligner le début de sa 10e saison au TNO et lui rendre hommage sous forme de messages enregistrés, projetés sur écran géant dont, Mesdames Hélène Dallaire, metteure en scène de plusieurs pièces/spectacles communautaires, Hanna Dumanska, directrice administrative du TNO, Diane Labelle, secrétaire du conseil d'administration du TNO, Joanne Huneault, présidente du conseil d'administration du TNO, Marie-Ève Fontaine, directrice artistique du Théâtre Cercle Molière à Winnipeg, ainsi que M. Ivan Diro, collaborateur pour le spectacle de *Par ici le talent*. Un bouquet de fleurs a été remis à Mme Proulx en guise de reconnaissance pour tout le travail qu'elle a accompli au TNO.

Après les présentations, plusieurs se sont affairés pour se procurer leur abonnement qui représentait ce soir-là une économie de 30%, à l'achat de quatre spectacles ou plus. Un rabais de 20% est disponible dès maintenant, en vigueur jusqu'au 22 octobre. La billetterie équitable est également disponible, adaptée à tous les budgets. En plus des rabais, les détenteurs d'un abonnement auront une foule d'avantages dont :

- Un billet gratuit pour un ami pour le spectacle de leur choix
- Des rabais dans certains commerces et organismes locaux
- Un abonnement numérique gratuit au journal Le Voyageur pour un an
- Votre nom sera ajouté à un tirage où vous aurez la chance de gagner des cartes-cadeaux et un abonnement gratuit pour la saison 2027-2028.

M. Tom Michaud, directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier au Conseil scolaire catholique Nouvelon, était un des avides spectateurs lors du lancement de cette nouvelle saison. Il avait ceci à dire : «Une autre belle occasion pour se rassembler en tant que communauté franco-ontarienne, ici à Sudbury, un partenaire important aussi dans le domaine de l'éducation; ils ont une belle programmation éducative. Nouvelon est choyé de pouvoir marcher main dans la main avec le TNO».



De gauche à droite : Ketsia Boloko, Priscilla Pilon, Maxime Cayouette, Marie-Pierre Proulx et Céline Lepage.
Photo : Ivan Diro / TNO

Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3A 5P3

311 Service

À votre service

www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

AVIS DE CONFIRMATION :
concernant les demandes aux termes de l'article 34 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13.

Dossier : PL-RZN-2026-00031
Demandes : NIP 73596-0684 (TBF), parcelle 16139, SECT. S.-E.-S.; partie du lot 7, concession 1 McKim, sous le no LT91154 sauf LT95108; Grand Sudbury
NIP 73596-0725 (TBF), parcelle 14054, SECT. S.-E.-S.; partie du lot 7, concession 1 McKim, sous le no LT78636, sauf LT95108; Grand Sudbury
NIP 73596-0745 (TBF), parcelle 17382, SECT. S.-E.-S.; partie du lot 7, concession 1 McKim, sous le no LT99400; Grand Sudbury
NIP 73596-0852 (TBF), parcelle 13075, SECT. S.-E.-S.; partie du lot 7, concession 1 McKim, sous le no LT73819, sauf LT76028, LT78636, LT81355, LT91154, LT95108, LT150358; Grand Sudbury
NIP 73596-0471 (TBF), parcelle 36279, SECT. S.-E.-S.; partie du lot 7, concession 1 McKim, partie 1, SR3783; pièce B PL M264 McKim; FAISANT L'OBJET DU LT773594, LT773597; Grand Sudbury
NIP 73596-0947 (TBF), partie du lot 75, plan M264 McKim, parties 2 et 3, 53R21480; Ville du Grand Sudbury;

(1303, 1309 et 1315, rue Regent et 1310, promenade Nesbitt, Sudbury)
Emplacement : Une demande a été reçue afin de modifier le Règlement de zonage 2010-100Z de la Ville du Grand Sudbury en changeant le zonage des terrains visés de « R3-1 », zone résidentielle à densité moyenne, et de « C2(93) », zone commerciale générale (spécial), à « R3-1(S) », zone résidentielle à densité moyenne (spécial). La demande autoriserait l'aménagement d'un immeuble résidentiel de 15 étages comprenant 154 logements et une aire de stationnement close, adjacent à la rue Regent.

Dossier : PL-RZN-2026-00033
Demandes : NIP 73506-0088, parcelle 49299, lot 4, concession 4, canton d'Hanmer (880, promenade Gravel, Hanmer)
Emplacement : Proroger un règlement municipal d'utilisation temporaire afin de permettre un pavillon-jardin pendant un maximum de trois ans.

Dossier : PL-RZN-2026-00034
Demandes : NIP 73501-1138, parcelle 33682A, partie du lot 16, plan M-390 du lot 9, concession 6, canton de Blezard (3213, avenue Percy, Val-Caron)
Emplacement : Proroger de 3 ans un règlement municipal d'utilisation temporaire, aux termes de l'article 39.1 de la Loi sur l'aménagement du territoire, afin de continuer à utiliser une maison mobile comme pavillon-jardin pendant 3 ans de plus.

Dossier : PL-RZN-2026-00035
Demandes : NIP 73348-0154, parcelles 19815, 31292 et 31293, parties 1 et 2, 53R-16950, lot 3, concession 2, canton de Balfour (100, chemin Lavalée, Chelmsford)
Emplacement : Modifier le zonage d'une portion des terrains visés de « RU(6) », zone rurale (spécial), à « OSR(1) », espace ouvert – loisirs (spécial), afin de permettre la reconversion de 2 bâtiments accessoires existants en boutique du pro du golf pour des simulateurs de golf sur la propriété visée.

Avispublics

vie communautaire

HEARST ET KAPUSKASING

HEARST

Un jeune Hearstéen réussit son cours de parachutiste niveau militaire



Alexandre Léonard, jeune cadet en 12^e année à l'École secondaire catholique de Hearst. Photo : Courtoisie

NDERY
DIONE | LE NORD - IJL

Originaire de Hearst, Alexandre Léonard, jeune cadet en 12^e année à l'École secondaire catholique de Hearst, a complété avec succès le cours de parachutiste de niveau élémentaire des Forces canadiennes et a obtenu ses ailes de parachutiste.

Pour plusieurs jeunes, seulement prendre l'avion peut causer une certaine peur ou de l'angoisse. Pour Alexandre Léonard, un simple vol avec une destination précise n'était pas assez, il souhaitait sortir de l'appareil une fois dans les airs et atterrir sur le terrain des vaches ! Grâce à une formation qui s'est déroulée cet été sur une période d'environ quatre semaines, l'adolescent a pu vivre son rêve. Il s'est présenté à 16 ans au Centre d'entraînement des cadets (CEC) de Trenton, situé sur la base de la 8^e Escadre / BFC en Ontario pour accomplir son rêve.

«C'était un cours intéressant et apparemment c'est le plus dur qu'un cadet puisse faire. Et puis, ça fait un bout de temps que je voulais le compléter. Ma mère a fait ce programme-là quand elle avait mon âge et moi, ça fait maintenant environ quatre ans que je fais partie du Corps de cadets royaux de l'Armée canadienne 2826 de Hearst.» Grâce à son engagement, sa persévérance et son travail acharné, Alexandre a atteint une étape remarquable de son parcours au sein du programme des cadets. Cette réalisation témoigne également de



Promotion de la 54^e édition du cours de parachutisme, niveau élémentaire des Forces canadiennes. Photo : Courtoisie

son dévouement, de son courage et de son esprit de leadership. Lors de cette formation, Alexandre a reconnu que la première semaine avait été difficile physiquement et mentalement. Pas toujours facile de suivre lorsqu'il faut exécuter la spécialité de l'armée, les fameux push-ups, soit des pompes en français. Pendant les deuxième et troisième semaines du programme, tout le groupe avait des séances d'entraînement consacrées au parachutiste. Alexandre a retenu tout ce qui compte en termes de sécurité, ce qu'il doit faire dans l'avion, dans les airs ainsi qu'à l'atterrissage et même après l'atterrissage. La dernière semaine, Alexandre a réalisé son premier saut. Ça n'en prenait pas plus : l'adolescent a attrapé la passion une fois de retour sur terre. Plusieurs autres sauts ont été réalisés chaque fois avec beaucoup plus d'équipements, toujours un peu plus lourds, et puis chaque cadet devait réussir un minimum de cinq sauts réels validés pour décrocher les fameuses ailes de parachutiste. «Cette expérience m'a appris beaucoup de choses dans la vie, comme de ne surtout pas avoir peur pour accéder à certains niveaux. Donc, en te rendant compte que chaque chose que tu fais lors des activités au cours de ce pro-

gramme de parachutiste peut avoir une conséquence, cela va te rendre plus conscient de tes actes et plus concentré», avoue-t-il. Alexandre se considère chanceux de pouvoir faire partie des jeunes cadets de Hearst, car, dit-il, tout ce qu'il a acquis peut lui permettre d'être un bon leader dans l'avenir et, pour lui, c'est vraiment important. Le jeune Hearstéen a révélé au journal Le Nord qu'ils étaient 49 cadets admis à ce cours de parachutistes des Forces armées canadiennes cette année dans tout le Canada, mais seulement 42 ont complété le programme et reçu leurs ailes de parachutiste.

5^e Assemblées de groupes de sociétaires (AGS)

Saisissez cette occasion de découvrir l'impact de l'engagement coopératif dans nos communautés!

Région du Nipissing-Est (North Bay) Davedi Club, le mardi 22 septembre 2026, à 19 h	Région du Nord-Ouest (Hearst) Place des Arts de Hearst, le mardi 6 octobre 2026, à 19 h
Région du Nipissing-Centre (Sturgeon Falls) Salle Marcel Noël, le mercredi 23 septembre 2026, à 19 h	Région du Nord-Centre (Kapuskasing) Salle des Chevaliers de Colomb, le mercredi 7 octobre 2026, à 19 h
Région du Nipissing-Ouest (Lavigne) Centre communautaire de Lavigne, le jeudi 24 septembre 2026, à 19 h	Région du Nord-Est (Timmins) Centre culturel La Ronde, le jeudi 8 octobre 2026, à 19 h

RSVP : caissealliance.com/fr/ags2026



CHELMSFORD

Le Club 50 de Rayside-Balfour prépare une rentrée automnale dynamique

Après la pause estivale, le Club 50 de Chelmsford relancera ses activités dès le mois de septembre. Lors d'un entretien avec le journal Le Voyageur, la présidente de l'organisme pour aînés, Jeannette Castonguay, a dévoilé une programmation marquée par de nouvelles subventions et des événements majeurs.

Tout commencera par la vente des cartes de membre, au coût de 20 \$ pour les francophones de 45 ans et plus, et qui se déroulera les 8 et 9 septembre.

Le premier dîner de la saison aura lieu le 9 septembre, suivi le 26 septembre d'un souper-dansant sous le thème de la fierté francophone.

Quant aux activités hebdomadaires (palet/galets, jeu de poche, exercices, musique, artisanat et soirées de cartes), elles reprendront officiellement le 21 septembre.

L'an dernier, le club comptait 575 membres. «Pour une petite communauté, c'est une excellente représentativité. Nous attirons même des gens d'un peu partout dans le Grand Sudbury», se réjouit la présidente Jeannette Castonguay.



Jeannette Castonguay, présidente du Club 50. Photo : Courtoisie

Appui à la relève en éducation et nouveaux financements

Le Club 50 bénéficie cette année d'une nouvelle micro-subvention de 1 000 \$ du Réseau Dialogue pour appuyer un comité d'étudiants en éducation de l'Université Laurentienne.

Ce projet vise à briser l'isolement des futurs enseignants à travers des activités de leadership, de socialisation et de mentorat.

En plus de cette nouveauté, l'organisme conserve ses appuis financiers annuels du Programme des centres de vie active pour personnes âgées en Ontario, ainsi que de la Ville du Grand Sudbury pour le développement communautaire, la santé et le bien-être des aînés.

Deux salons majeurs à l'agenda

Le bien-être sera au cœur des discussions cet automne :

- **29 septembre** : Le Club 50 participera à la Foire des aînés au club Caruso. Un autobus sera fourni par le Centre de santé communautaire pour transporter les membres de Chelmsford et d'Azilda.
- **19 octobre** : Le club organisera sa propre foire sous le thème « Le jeu de la vie et du bien-être », financée par une subvention de la COACAC. L'événement mettra l'accent sur la santé des proches aidants, le yoga du rire et la gestion du patrimoine avec la Caisse populaire. **L.V**



Le pique-nique des aînés avait fait salle archicomble le 4 juin 2025, au Club 50. Photo : Archives

Fais passer tes finances au prochain niveau

Crédit

Financement

Épargne

Investissement

Tu as entre 18 et 30 ans? On a ce qu'il te faut pour gérer le présent et planifier l'avenir.

Ouvrir un compte

desjardins.com/18-30-ans

vie communautaire

MARKSTAY / WARREN



MARKSTAY-WARREN

Un nouveau chapitre s'ouvre pour le Centre de vie active pour aînés

MEHDI MEHENNI | LE VOYAGEUR
- IJL

Le Centre de vie active pour aînés de Markstay-Warren (SALC) se prépare à amorcer une nouvelle saison placée sous le signe du changement et de l'évolution. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, l'organisme indique qu'il souhaite «se tourner vers de nouvelles opportunités», afin de permettre à ses programmes de «continuer de croître et de prospérer pour les années à venir».

Parmi les changements annoncés, le programme de repas Home Plate ne reprendra pas en septembre. Le SALC souligne que ce service était apprécié par plusieurs membres de la communauté et tient à remercier «sincèrement tous ceux qui y ont participé, qui ont fait du bénévolat et qui l'ont soutenu».

Le centre annonce également le départ de sa coordinatrice des programmes. Selon le communiqué, celle-ci a toutefois proposé de demeurer impliquée au sein du comité à titre de bénévole. Pendant cette période de transition, la municipalité affirme vouloir continuer à soutenir le SALC et à veiller à ce que ses programmes et services «continuent de progresser».

À compter de cet automne, le SALC introduira une adhésion annuelle. L'organisme explique que cette nouvelle formule doit lui permettre de «faire le meilleur usage de nos financements disponibles», tout en augmentant le nombre et la diversité des programmes et des activités proposés durant l'année.

L'adhésion donnera notamment accès à des tarifs réduits



Photo archive d'une activité du SALC durant l'hiver 2026. Photo : Page Facebook SALC

pour les événements et activités du SALC, ainsi qu'à une inscription prioritaire aux programmes dont les places sont limitées. Les membres pourront également profiter «d'offres exclusives» et d'événements spéciaux, en plus de contribuer au développement de la programmation destinée aux aînés de la communauté.

Le SALC rappelle que jusque-là, plusieurs de ses activités et événements ont été offerts gratuitement aux participants. Or, dans un contexte où «le financement continu devient plus limité», l'organisme estime qu'une modeste cotisation annuelle, accompagnée

de rabais pour les membres, permettra de mieux répartir les ressources financières entre un plus grand nombre de programmes plutôt que de les concentrer sur des événements individuels.

Cette approche devrait ainsi permettre d'offrir «davantage d'occasions aux participants de demeurer actifs, d'acquérir de nouvelles compétences, de prendre part à des rencontres sociales et à des programmes de bien-être, d'assister à des activités de divertissement et de maintenir des liens avec leurs amis au fil de l'année». Le SALC précise que l'objectif demeure de garder

les activités abordables pour l'ensemble des participants.

Le Centre de vie active pour aînés affirme que sa mission demeure de «bâtir une communauté accueillante et dynamique» dans laquelle les adultes âgés de 55 ans et plus peuvent mener une vie saine, active et socialement connectée.

Selon l'organisme, la nouvelle approche doit contribuer à assurer la pérennité du SALC de Markstay-Warren et à favoriser sa croissance au cours des prochaines années.

Dans son communiqué, le centre exprime également sa recon-

naissance envers ses membres, ses bénévoles, ses partenaires communautaires et ses commanditaires. Leur «enthousiasme et leur engagement», souligne-t-il, ont contribué à faire du SALC «une partie précieuse de notre communauté».

Le centre invite finalement la population à surveiller l'annonce de sa programmation automnale, qui permettra de connaître les détails de la nouvelle adhésion ainsi que les nouveaux programmes et événements prévus. La prochaine activité annoncée coïncide avec la Journée des aînés, qui aura lieu le 1^{er} octobre.



MARKSTAY-WARREN
SENIORS ACTIVE LIVING PROGRAM



CENTRE DE VIE ACTIVE
POUR AÎNÉS

